



1 JOUR

12 ÉLUS MAX

PRÉSENTIEL / VISIO

Préparer son règlement intérieur

Rédigez un règlement intérieur solide qui structure le fonctionnement du CSE et prévient les conflits internes.

— DESCRIPTION

Le règlement intérieur du CSE est un document fondamental qui définit les règles de fonctionnement de l'instance : organisation des réunions, modalités de vote, gestion des budgets, fonctionnement des commissions. Obligatoire dans certaines configurations, il est fortement recommandé dans tous les CSE pour garantir une gouvernance transparente et éviter les conflits entre élus ou avec l'employeur. Cette formation accompagne les élus dans la rédaction d'un règlement intérieur adapté à leur entreprise, juridiquement sécurisé et opérationnel.

— OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le cadre juridique et la portée du règlement intérieur
- Identifier les mentions obligatoires et les clauses recommandées
- Structurer le règlement intérieur autour des grands thèmes de gouvernance
- Définir les règles de réunion, de vote et de décision du CSE
- Organiser les commissions obligatoires et facultatives
- Appliquer les bonnes pratiques pour une rédaction juridiquement sécurisée
- Maîtriser la procédure d'adoption et de modification du règlement intérieur
- Anticiper les situations conflictuelles et prévoir les mécanismes de résolution

— PROGRAMME

- Qu'est-ce que le règlement intérieur du CSE ? Cadre légal et portée juridique
- Les mentions obligatoires vs les mentions facultatives
- Organisation des réunions : convocations, délais, quorum, présidence
- Les modalités de vote : scrutin public, secret, à main levée
- La gestion des commissions : CSSCT et commissions facultatives
- Les règles budgétaires : validation des dépenses, délégations
- Les procédures disciplinaires internes au CSE
- La modification et la révision du règlement intérieur
- Adoption du règlement intérieur : procédure et vote
- Exercice de rédaction : travail en groupe sur des clauses clés
- Présentation et révision croisée des productions

